Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **37 (1908)**

Heft 19

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Chronique scolaire

Zoug. — Le 5 octobre dernier a eu lieu à Zoug l'assemblée générale de l'association des institutrices catholiques suisses. La réunion a été tenue à la Maison-de-Ville. On y remarquait plusieurs ecclésiastiques de Zoug, des instituteurs et des Sœurs enseignantes de Menzingen. M. le curé Ducret a ouvert la réunion et en a dirigé les débats. M. le recteur Keiser y représentait diverses associations, dont il a apporté le salut de bienvenue. Mlle Kissling, de Bâle, a lu un rapport qui fut très admiré sur l'assemblée générale des institutrices allemandes à Munich au mois de juin dernier. Dans son rapport, la présidente, Mlle Keiser, a signalé l'augmentation réjouissante des membres de l'association qui compte présentement dans son sein 300 membres actifs. Le principal travail de la journée a été celui de M. le chanoine Meienberg, qui a traité la question de *la nature, de la langue et de la religion dans la pédagogie.* Ce brillant discours a été écouté au milieu d'une attention soutenue; les auditeurs ont particulièrement goûté l'art avec lequel les considérations poétiques se sont alliées avec les directions pratiques qui ont été données au sujet de l'enseignement.

Appenzel Rhod.-Int. — Le 7 octobre dernier, le gymnase industriel de Saint-Antoine a ouvert ses portes pour la première fois. Il y a 50 jeunes gens inscrits et reçus. Ce début est de favorable augure pour l'avenir; il montre que la nécessité d'un pareil établissement se faisait sentir depuis longtemps dans la contrée.

Fribourg. — Dimanche après midi, 22 novembre, une fête jubilaire a été célébrée dans la chapelle de la Providence, à Fribourg. C'était le cinquantenaire de la fondation de la belle œuvre dirigée avec tant de charité par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul.

— Mardi, 1er décembre, ont eu lieu à Fribourg les cérémonies imposantes des funérailles de *M. Louis Ody, conseiller d'Etat.* Les élèves et les professeurs de l'Ecole professionnelle, de l'Institut agricole, du Technicum, de l'Ecole cantonale d'agriculture de Grangeneuve, de l'Ecole normale, du Collège Saint-Michel; les inspecteurs scolaires et plusieurs membres de la Société fribourgeoise d'Education; les délégations de l'Université avec son corps professoral faisaient partie de l'inter-

minable cortège organisé pour rendre les suprêmes honneurs à ce jeune et sympathique magistrat, qui fut si profondément chrétien et si dévoué aux intérêts de son cher canton.

Arrivées à Fribourg le 21 novembre 1858, elles commencèrent modestement par un petit orphelinat. L'humble maison s'est transformée en un vaste local qui est un centre d'œuvres. Dimanche, après des chants exécutés avec art et piété, une voix amie a montré, combien, malgré des difficultés considérables, les Sœurs de Charité voient leurs travaux couronnés de succès.

Aujourd'hui la maison possède un orphelinat, deux asiles, un ouvroir, des écoles, dont une école normale, un hôpital, un patronage, l'œuvre des soupes scolaires, des écoles professionnelles de coupe et de confection, de repassage, un dispensaire, un groupe important d'Enfants de Marie. C'est une véritable éclosion sous le souffle de la charité.

Nous nous réjouissons de ces résultats et nous nous unissons aux nombreux amis de la Providence pour féliciter les religieuses zélées toujours au poste du devoir et du dévouement.

Nominations. — Dans sa séance du 14 novembre, le Conseil d'Etat a nommé :

M. Bugnon, Lucien, instituteur à l'école des garçons de Siviriez. — M. Konitzer, Alb., de Weinfelden, instituteur à l'école de Tschupru (Saint-Sylvestre). — Mme Weisser, Amalia, institutrice à Guschelmuth. — Mlle Plancherel, Claire, institutrice aux écoles primaires de la Ville de Fribourg.

— Le Conseil autorise le dédoublement des écoles de Bonnefontaine par la création d'une classe inférieure mixte.

Grand Conseil. — Une question a été posée en Grand Conseil sur le fait de savoir quelles bases président à l'emploi du montant principal, celui qui va aux constructions de bâtiments scolaires. La part des communes est-elle, oui ou non, proportionnelle à la dépense?

La réponse a été négative. Pour chaque édification nouvelle, on donne cinq mille francs. Le surplus est affecté d'après la connaissance acquise des difficultés et des besoins. On estime que les communes petites et pauvres ont avant tout droit au secours de l'Etat. Elles seraient impuissantes autrement et le progrès n'aurait pas lieu.

Personne n'a combattu cette manière de procéder à la répartition.